

**Discours d'Angélique DELAHAYE, Présidente de la FNPL**

Monsieur le Ministre,

Au nom des Producteurs de Légumes de France, je voulais tout d'abord vous féliciter en tant que nouveau ministre de l'agriculture, vous féliciter en souhaitant pouvoir le faire à nouveau dans quelques mois, peut-être pourquoi pas dès la fin de cette journée !

Nous avons aujourd'hui au moins un point commun : c'est notre premier Congrès des Légumes de France !

J'espère que nous pourrons découvrir bientôt que nous en avons d'autres, notamment une volonté commune vraie et des actes concrets en faveur de l'adaptation et du développement des exploitations légumières de France.

Ces exploitations, 40.000, vous avez leurs représentants devant vous, issus de l'ensemble des régions de France – de Haute-Garonne et du Sud-Ouest bien sûr, d'Aquitaine et Midi-Pyrénées – du Nord et de l'Est – de Bretagne et de Normandie – de Provence, du Roussillon, de Rhône-alpes – d'Ile-de-France et du Val de Loire.

A la tête d'entreprises de toute taille, ils sont producteurs d'endives ou de plein champ, serristes ou maraîchers de ceinture verte.

Il est de coutume, à l'issue d'un congrès professionnel, d'offrir des produits de terroir à notre ministre.

Parce que, nous autres maraîchers sommes volontiers un peu cabochards. Mais aussi et surtout parce que nous voulons croire en l'avenir et que nous n'avons pas peur d'innover et de nous adapter, je vais vous offrir dès maintenant ce panier de légumes de France, beaux, bons, sains, proches de chez nous et représentant la diversité de nos produits et de nos entreprises, de nos régions, de nos métiers.

Monsieur le Ministre, la situation de notre secteur de production est sérieuse tout autant que les enjeux pour notre pays, en terme d'emploi, de territoire, de santé.

C'est pour cela, que nous avons repris à notre compte la demande d'audit de la filière faite par M. Bédier, Président de la Grande distribution.

Non pas pour justifier certaines pratiques ou l'approvisionnement du commerce auprès des moins-disant qualitatifs, sociaux, environnementaux, sanitaires.

Mais pour enfin décider d'une politique nationale et de filière où producteurs, commerçants, consommateurs, Etat et Société soient gagnants.

Ce n'est pas un rapport de plus que nous demandons ! La liste est déjà longue, laissez-moi vous les remémorer :

- 1979 : rapport Murret-Labarthe ;
- 1992 : Rapport Haro
- 1993 : Rapport Minetti
- 1996 : Rapport Ferrand
- 1997 : Rapport Haro-Moulias
- Rapport Fitoussi sur la formation des prix dans la filière – 1996
- Rapport Vanhaecke sur l'emploi – 2000
- Rapport Blatin sur l'énergie – 2000
- Rapport Babusiaux sur la gestion des risques – 2000
- Rapport Charié/Le Déaut sur les relations avec la grande distribution – 2000
- Rapport Bernet/Mordant sur l'organisation économique du secteur – 2001

Tout est là, Monsieur le Ministre.

Il suffit de reconstituer le puzzle et de décider.

A notre sens, un audit préparant un plan stratégique pour notre filière peut et doit être prêt rapidement !

Observer c'est bien, Analyser pour Agir c'est mieux !

Nous ne sommes adeptes ni de la méthode Coué, ni de la langue de bois ou du parapluie anti prise de responsabilité, pas plus que nous ne souffrons d'autisme.

Nos responsabilités, nous les prenons chaque jour en tant qu'entrepreneur, investisseur, employeur, artisan, parfois assistant social, voir samu social avec RELIE. Bref, en tant que jardinier, maraîcher, producteurs de légumes, la France d'en bas, c'est aussi nous.

Nous avons entendu les intentions du Gouvernement et du Président de la République en faveur des PME, de la baisse des prélèvements, impôts et charges, de l'emploi et de la santé publique.

Nous avons pris nos responsabilités de fédération professionnelle en vous proposant un plan d'adaptation et de développement des exploitations légumières de France.

Nous croyons fermement qu'en France, un Euro investi dans notre filière, dans nos entreprises, dans nos emplois, c'est 10 fois, 100 fois plus de richesses créées, d'économies budgétaires pour l'Etat, plus de valeur, plus d'activité, plus d'emplois, moins de crises, moins de dépenses conjoncturelles, moins de dépenses pour l'assurance chômage, moins de dépenses de sécurité sociale.

Ce plan, le voici à grands traits, sans ordre de priorité :

⇒ Nous devons favoriser l'emploi, en nombre et en qualité

- exonération de charges sociales salariales et patronales sur la partie du salaire correspondant aux minima sociaux (RMI), de façon à améliorer la rémunération nette des salariés du secteur et réduire le coût horaire du travail.  
Un tel dispositif pourrait être financé par une TVA sociale de 1 % sur les produits agricoles et alimentaires.

- Encourager les dispositifs de formation, de qualification professionnelle, d'insertion dans l'économie.
- Renégocier l'accord sur les 35 h en agriculture pour tenir compte des évolutions législatives et réglementaires (taux de majoration des 4 premières heures bonifiées à 10 % pour toutes les entreprises ; déclenchement des heures supplémentaires majorées de 50 % à la 47<sup>ème</sup> heure).

⇒ Vous devez réduire les distorsions de concurrence

- Pour la main-d'œuvre (les charges qui nous pénalisent, l'accès à la main-d'œuvre étrangère quand cela est nécessaire),
- Pour l'énergie (gaz et fuel) exonération de la TIPP et de la TICGN, à l'instar de ce qui se pratique dans d'autres secteurs,
- En matière de réglementations sanitaires et phytosanitaires (produits homologués pour les usages dits mineurs et les mélanges) qui risquent de remettre en cause certaines productions légumières en France.

⇒ Nous devons améliorer la capacité de gestion des risques par les entreprises

- Au travers d'une épargne de précaution défiscalisée permettant un lissage des revenus que l'on pourrait imaginer à hauteur de 10 % du chiffre d'affaires),
- Par un dispositif national public de prévention des risques phytosanitaires. C'est indispensable.
- Par un dispositif d'anticipation et de gestion des crises de marché, mis en œuvre par les sections nationales par produits.

⇒ Vous devez faire appliquer les NRE pour de vraies relations de filières loyales

- suppression des ristournes, remises et autres « coopérations » commerciales sans réelle contrepartie dès 2002,
- faire vivre l'article 49 sur les promotions pour les fruits et les légumes frais en facilitant et en encourageant les accords interprofessionnels.

⇒ Nous devons ensemble utiliser tous les leviers de la politique européenne (fonds structurels) au profit des projets professionnels nationaux et régionaux.

⇒ Vous devez nous aider, par une carte de producteur, à professionnaliser notre métier et à maîtriser les productions ainsi que l'encadrement des reconversions des secteurs liés à la future réforme de la PAC.

⇒ Nous devons ensemble promouvoir la valorisation « Légumes de France » et « Tradition Maraîchère » (ceintures vertes) avec des produits de qualité, de proximité, de service.

⇒ Vous devez organiser une négociation équilibrée avec nos partenaires du sud (Maroc,...) ou de l'Est (PECO), afin que nous ne soyons une monnaie d'échange et sacrifiés à des intérêts « supérieurs ».

⇒ Vous devez maintenir un dispositif de gestion conjoncturelle des marchés, garant des efforts structurels engagés par la profession et les Pouvoirs Publics et appuyer sur une organisation efficace de la mise en marché des produits. C'est le sens du courrier qui vous a été adressé le 17 mai 2002 avec l'ensemble des sections nationales légumes.

Ce plan, Monsieur le Ministre, il faudra le mettre en œuvre dans un calendrier précis, progressif mais réel.

Je vous propose trois priorités : les entreprises, les métiers et l'emploi, les produits :

**1) Pour les entreprises :**

- Réduire ou compenser les distorsions de concurrence
- Appliquer les NRE en supprimant les ristournes
- Renforcer en élargissant (à 80 % des producteurs) l'organisation économique de la production ; réformer pour cela l'OCM
- Permettre aux entreprises de gérer leurs risques économiques en favorisant une véritable épargne de précaution, défiscalisée

**2) Pour les métiers et l'emploi qu'il faut valoriser et « déprécariser » :**

Cela passe d'abord par la réduction du coût horaire du travail et l'amélioration du revenu des salariés par la prise en charge des cotisations sociales salariales et patronales pour la partie du salaire correspondant aux minima sociaux (RMI), de l'ensemble des salariés des entreprises de production légumière.

**3) Pour les produits :**

A l'appui du projet de segmentation stratégique, renforcer les efforts de publi-promotion.

**Monsieur le Ministre, Trois priorités mais une urgence :** permettre aux entreprises de passer le cap 2003 et pour cela apporter des réponses concrètes à la situation de crise, en particulier concombre/poivron et salade par des mesures permettant le redémarrage des entreprises et ayant un impact sur la trésorerie des entreprises et l'allègement de leurs charges (main-d'œuvre, énergie).

Et tant que les entreprises de la filière n'auront pas les moyens, c'est-à-dire les outils, pour faire face aux aléas climatiques, économiques, de marché, caractéristique de leur production, nous ne pouvons accepter la suppression annoncée des crédits publics d'intervention conjoncturelle.

Voilà, Monsieur le Ministre,

**Nos entreprises**, des PME, réparties sur tout le territoire, assurant l'insertion dans l'économie de nombreux salariés, fournissant des produits santé, dans un marché européen à forte concurrence, **attendent un signal politique fort de votre part.**

**Deux solutions s'offrent à vous :**

- soit le désengagement de l'Etat et un plan de cessation d'activité ;
- soit le développement de la production des légumes de France, comme en Espagne ou en Allemagne, en mobilisant tous les moyens nécessaires et en recherchant le maximum d'efficacité.

Je dois vous dire que la tâche est ardue et les signes de la politique publique peu encourageants : Que penser en effet des crédits « action » de l'Oniflhor, Oniflhor qui est le seul outil d'intervention publique dans notre secteur, réduits à zéro, alors qu'au lieu de réduire

le budget de l'office de 30%, c'est de 30% qu'il faudrait l'augmenter pour conduire une politique ambitieuse et réaliste pour notre secteur ? Que penser des dossiers en attente de réponse, des aides impayées depuis parfois plus de 18 mois et au sujet desquelles le banquier s'impatiente et le producteur fait la banque au risque d'asphyxier sa propre entreprise ?

Monsieur le Ministre, Agissez sans délai, mettez en place des actions sans attendre l'aboutissement de l'audit et le lancement d'un projet global. Montrez la voie.

Pour notre part, nous serons toujours à vos côtés dans toute démarche de progrès, dans tout projet dynamique en faveur de notre production, de notre filière, pour les consommateurs et la société française.